

*Le fardeau de l'inertie*, Seizième Exposé annuel, 1979, CONSEIL  
ÉCONOMIQUE DU CANADA.

Maurice-N. Marchon

Volume 55, numéro 3, juillet–septembre 1979

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/800840ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/800840ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (imprimé)

1710-3991 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Marchon, M.-N. (1979). Compte rendu de [*Le fardeau de l'inertie*, Seizième Exposé annuel, 1979, CONSEIL ÉCONOMIQUE DU CANADA.] *L'Actualité économique*, 55(3), 452–453. <https://doi.org/10.7202/800840ar>

## LES LIVRES

### **Le fardeau de l'inertie, Seizième Exposé annuel, 1979, CONSEIL ÉCONOMIQUE DU CANADA.**

Le titre du seizième exposé annuel du Conseil Economique du Canada : « le fardeau de l'inertie » a une connotation nettement plus pessimiste que son équivalent en anglais : « Two Cheers for the Future ». Le contenu n'en est pas pour autant différent. Les quatre premiers chapitres décrivent l'évolution de certains aspects de la vie économique canadienne durant les années soixante-dix. Les deux derniers chapitres présentent quelques perspectives et orientations souhaitables de la politique économique durant les années quatre-vingt.

La revue de la performance de l'économie canadienne n'apporte pas d'idées nouvelles et nous avons un peu l'impression de lire un ramassis d'exposés hétérogènes. Le thème central est le problème de l'inflation. Le document est discret sur l'analyse des causes : « l'instabilité de l'environnement extérieur et la mise en place de politiques peu réalistes ont été les principaux facteurs à l'origine de l'inflation au Canada » (p. 6). Sans nous fournir des éléments inédits, les chapitres 2 et 3 nous informent sur la nature des distorsions que l'inflation apporte sur l'épargne personnelle et le rendement des entreprises dans un cadre fiscal déterminé.

Au Canada, où les taux marginaux de taxation sont élevés, un dégrèvement fiscal joue un rôle déterminant dans les décisions d'épargne du contribuable moyen (exemption aux premiers 1,000 dollars de revenu de placement, Régime enregistré d'épargne-retraite — REER — et Régime enregistré d'épargne-logement — REEL). La divergence des régimes fiscaux au Canada par rapport aux Etats-Unis (où il y a en plus les effets de la Réglementation Q) a effectivement conduit à des pourcentages d'épargne personnelle divergents à partir de 1974 (graphique 2-2, p. 33).

Si la structure fiscale a favorisé l'épargne, elle a eu des effets pervers sur le rendement des entreprises. Le chapitre 3 démontre que les méthodes de comptabilisation fiscale introduisent des distorsions conduisant à des taux d'imposition réels élevés et supérieurs aux taux effectifs nominaux (graphique 3-6, p. 48). Le chapitre 4 est dévolu à l'évolution des finances publiques, surtout celle des taxes mais à aucun moment les auteurs ne remettent en question la taille du secteur gouvernemental qui est passé d'un niveau approximatif de 20% du PNB au niveau actuel de 42% (p. 56).

Après avoir examiné la performance de l'économie canadienne, le Conseil utilise Candide 2.0 pour examiner les effets de différents scénarios ramenant les prix canadiens du pétrole aux prix mondiaux. Avec un scénario de « référence » supposant une augmentation de quatre dollars par année et des prix canadiens du pétrole rejoignant le cours mondial en 1986, le Conseil « vérifie certains ensembles de mesures que pourrait adopter le gouvernement fédéral pour tenter d'influer sur la performance économique au cours des quelques prochaines années ». Malheureusement, ce modèle économétrique est mal équipé pour évaluer l'impact sur l'offre agrégée du changement dans les prix relatifs.

Au chapitre des conclusions et recommandations : pas d'idées bien révolutionnaires. Le rapport préconise un alignement des prix du pétrole sur le prix mondial tout en veillant aux distorsions que cela représente pour le budget fédéral, pour la péréquation entre les provinces et pour les disparités régionales. Tout cela se traduit encore par un amalgame de décisions politiques remettant notre ajustement vers l'autonomie énergétique aux calendes grecques. Quant à la gestion macro-économique, le Conseil s'éloigne de recommandations de politiques à court terme pour se concentrer sur des politiques économiques axées sur le moyen terme.

Le lecteur pourrait s'attendre à des études plus précises, à l'ébauche d'études portant davantage sur les problèmes d'offres et une confiance un peu plus grande envers les mécanismes d'ajustement du marché.

Maurice N. Marchon